

Mesdames et Messieurs les commissaires de l'OPCM

Je viens aujourd'hui vous livrer quelques observations au sujet du projet d'implantation d'une école primaire dans le parc de La Fontaine. Mes observations sont de nature personnelle.

Je reviens tout juste d'un intéressant voyage dans le sud-est des États-Unis, plus précisément dans la ville de Savannah dont on entend parler avec grand intérêt. Ce qui fait le charme de cette ville, de taille moyenne, c'est qu'elle a su grandir tout en respectant son patrimoine et son histoire. Outre le charme de ses immenses chênes séculaires couverts de mousse, ce qui frappe avant tout ce sont les 24 squares que l'on retrouve en son centre-ville et dont chacun rappelle par une statue ou un monument des personnalités célèbres de son histoire. C'est une vraie merveille de s'asseoir dans l'un de ces squares qui, malgré une température d'environ 30°C, sont autant de havres de paix et de fraîcheur pour ses habitants et les visiteurs. Savannah possède également un immense parc central qui, toute proportion gardée, est l'équivalent de Central Park à New York. Depuis longtemps, ses habitants ont appris qu'il fallait à tout prix conserver ces atouts naturels qui font la réputation de leur ville. Ici, malheureusement, alors que l'Île des Soeurs s'était dotée de magnifiques parcs et d'espaces verts au début de son développement, on assiste à une marche arrière inquiétante en sacrifiant ces espaces verts pour les remplacer par du béton, de l'asphalte et des clôtures car c'est cela que constitue surtout une école sur le plan matériel. . .

Je veux bien, et sans doute la majorité de ses habitants le veulent, que l'on puisse construire de nouvelles écoles, mais non en grugeant sur les espaces verts irremplaçables car on n'ira pas créer de nouveaux parcs au centre de l'île et rien ne nous assure qu'un agrandissement futur ne viendra pas faire disparaître complètement le parc de La Fontaine. Il est déplorable que les promoteurs trouvent toujours de nouveaux terrains pour leurs constructions, mais que la Ville ou l'arrondissement ne trouve pas mieux que de faire disparaître des espaces verts ! J'assistais, l'autre soir à la présentation du projet au Centre Elgar. Les représentants de la CSMB et ceux de l'arrondissement de Verdun déploreraient le fait que des élèves doivent être véhiculés, soir et matin pendant quelques heures, pour aboutir à une école mal aménagée sur la terre ferme où ils ne jouissent d'aucun service extra-scolaire. Je me retenais de ne pas souligner que si cette situation existe, on ne pouvait certainement pas s'en prendre à aucune des personnes dans l'assistance. Le manque de vision et de prévision des responsables de ces deux organismes est seul à blâmer. Alors que dans un ancien plan d'urbanisme on avait prévu trois pôles de développement d'institutions publiques dans l'Île, on constate que le pôle du centre ne contient plus que le parc de La Fontaine et que l'espace au nord du boulevard de l'Île est maintenant occupé par les maisons de la rue Grande Allée.

De grâce, ce n'est pas en allant de l'arrière en grugeant sur les espaces verts que l'on va corriger ce manque de vision. Je ne connais pas l'état des finances de la CSMB, mais je constate que pour les seules tours actuellement en construction (Evolò, Symphonia) des milliers de dollars seront versés en taxes scolaires alors que très peu de ces appartements ne logeront une clientèle scolaire. Il en a été de même, il n'y a pas si longtemps, pour les quatre tours des Sommets et les deux du Vistal. Ne serait-il pas possible d'utiliser ces ressources (une source de revenu mais sans dépense équivalente pour une

commission scolaire) pour acquérir un terrain déjà voué à une construction résidentielle? Il est surprenant qu'un promoteur ait trouvé un terrain sur le chemin du Golf pour un immeuble de location à la place des condos industriels et un autre sur le chemin de la Forêt sur un terrain décontaminé avec l'aide du gouvernement pour construire des habitations alors que l'arrondissement ne trouve rien de mieux que de gruger dans les parcs et espaces verts qui sont de véritables poumons pour un développement urbain.

Autrefois, l'île des Soeurs était connue pour son caractère champêtre et sa proximité du centre-ville. Elle conservera toujours sa proximité malgré les nombreux travaux entrepris qui constitueront autant d'entraves à son accessibilité. Quant à son caractère champêtre, comptez sur les promoteurs et nos édiles municipaux pour le faire toujours régresser !

De grâce, mesdames et messieurs les commissaires, quoique vous n'ayez qu'un pouvoir de recommandation, suggérez donc à la CSMB et aux conseillers de l'arrondissement de lire les nombreux mémoires reçus lors de vos consultations et qui démontrent qu'en grugeant dans un espace vert on recule plutôt que d'avancer. Recommandez-leur fermement d'aller refaire leurs devoirs. Il y a d'autres solutions que de construire dans les parcs et surtout à un endroit déjà surchargé et achalandé. Que l'arrondissement et la commission scolaire fassent comme les promoteurs et qu'ils achètent un terrain avec les taxes des nouvelles tours d'habitation.

Humblement soumis, le 3 juillet 2013

Jean Péloquin